

Quantic Dream vs Le Monde / Mediapart Verdict

En 2018, Quantic Dream attaquait LeMonde et Médiapart en diffamation. Le verdict est tombé aujourd'hui.

Le Monde est malheureusement condamné, notamment sur des éléments improuvables **sans rompre l'anonymat de leurs sources**.

Mediapart est relaxé. La justice établit donc que l'article est de bonne foi quand il mentionne les **photomontages**, le **crunch**, **l'auto-licenciement de Guillaume de Fondaumière** pour mésentente avec lui-même, etc.

Les dirigeants de l'entreprise ne pouvaient que savoir que **les faits attaqués étaient justes et prouvés**. Comment interpréter alors cette attaque en diffamation comme autre chose qu'une **manceuvre d'intimidation** visant à faire taire toute personne qui tiendrait des propos n'allant pas dans le sens de leur narration ?

Rappelons que Quantic Dream avait également **menacé le site de presse GameKult.com** d'attaque en diffamation, tout comme **la députée Danielle Simonnet**.

Plus récemment, elle a également **porté plainte en diffamation contre notre syndicat** pour la publication d'un appel à témoignages concernant **la présence potentielle de harcèlement et d'agressions sexuelles au sein de l'entreprise**. Ce procès sera une opportunité favorable de montrer les éléments qui nous ont amenés à publier cet appel.

Devant les résultats de ce procès, nous estimons donc que :

- devraient être émis un **droit d'alerte d'atteinte aux droits des personnes** concernant l'existence des photomontages, la **saisie de l'Inspection du travail** et la mise en place de **sanctions exemplaires**.

- devraient être émis un **droit d'alerte économique** concernant la **falsification des licenciements**, et exiger des explications de la part de la direction, notamment pour l'auto-licenciement de Guillaume de Fondaumière.

- devrait être exigé **le renvoi d'une direction** qui, largement responsable de la situation et des dysfonctionnements au sein de l'entreprise, représente un danger tant au regard de l'image de l'entreprise que de ses employé.es.

Solidaires Informatique apporte tout son soutien aux journalistes, aux salarié.es ou ex-salarié.es qui ont lancé l'alerte, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont subi, ou subissent encore des pressions autour de cette affaire.

Article et liens :

<https://www.mediapart.fr/journal/economie/140118/les-errements-de-quantic-dream-pepite-francaise-du-jeu-video>

<https://twitter.com/simonnet2/status/973891608050634752?s=28>

<https://www.gamekult.com/actualite/quantic-dream-a-porte-plainte-contre-le-monde-et-mediapart-3050804697.html>